



Introduction

Une assistance qui vous apporte dans l'urgence 24h/24 une solution sur mesure à vos problèmes d'habitation (chaudière en panne, canalisation bouchée, panne de courant, vitre cassée, clé du domicile égarée,...) Vous bénéficiez de 4 garanties : l'assistance à l'habitation, l'assistance aux habitants, la mise en relation pour les petits travaux et le service infos - conseils.

Principales garanties



Assistance à l'habitation

Nous intervenons dans l'urgence 24h/24 pour vous dépanner ou effectuer une réparation provisoire. Nous prenons en charge et payons directement au réparateur les frais de déplacement, de main d'œuvre et les pièces de rechange à concurrence de € 400 TTC dont € 50 pour les pièces de rechanges.

- Votre chaudière refuse de se mettre en marche? Votre chauffe-eau est en panne? Nous vous envoyons un chauffagiste endéans les 24h !
- Vous ne parvenez pas à rétablir le courant suite à une coupure d'électricité dans votre habitation? Nous vous envoyons un électricien.
- Une porte ou fenêtre extérieure ne ferme plus, est cassée ou brisée suite à une tempête, une maladresse ou une effraction ? Nous venons sécuriser votre demeure et au besoin remplacer la serrure.
- Une de vos canalisations ou citernes fuit, vos sanitaires sont bouchés ? Nous vous envoyons un plombier.
- Un nid de guêpes ou d'abeilles vous menace dans votre demeure ou dans votre jardin ? Nous vous envoyons une société spécialisée.
- Des tuiles sont tombées de votre toit, vos gouttières ne sont plus fonctionnelles ? Nous vous envoyons un couvreur empêcher l'eau de s'infiltrer dans votre habitat.
- Votre maison est sans dessous dessus après le passage des pompiers ? Nous organisons le nettoyage.
- Un arbre menace de tomber sur votre demeure ? Nous envoyons un spécialiste venir l'abattre.

Remarque: Un délai d'attente de 15 jours s'applique à compter de la prise d'effet de la garantie.



Assistance aux habitants

Avec happy@home, Europ Assistance vous aide face aux conséquences pratiques d'un incident à votre habitation.

- La panne de votre chaudière, de votre chauffe-eau ou de votre installation électrique ne peut être provisoirement réparée en 24h? Nous nous engageons à vous fournir une solution d'appoint ou nous relogeons à nos frais toute votre famille.
- Impossible de débloquer votre porte de garage et votre voiture s'y trouve enfermée ? Nous mettons un véhicule de remplacement à votre disposition.
- Votre domicile est inhabitable à la suite d'un sinistre grave ? Nous vous assistons pour vous reloger, surveiller votre domicile, transporter votre mobilier, faire garder vos enfants et nous vous fournissons même un véhicule de remplacement si nécessaire...
- Votre habitation a été cambriolée et vous êtes à l'étranger ? Nous vous rapatrions et nous mettons à votre disposition un véhicule de remplacement si le vôtre est resté sur place. Nous prenons même en charge votre retour à domicile !
- Vous avez perdu la clé d'entrée de votre habitation et n'y avez plus accès ou un enfant s'est enfermé dans une chambre et ne parvient plus à ouvrir la porte ? Nous vous envoyons rapidement un serrurier.
- Nous intervenons aussi pour libérer votre chien ou votre chat en situation périlleuse et pour surveiller votre habitation durant les funérailles d'un habitant.

Remarque: Un délai d'attente de 15 jours s'applique à compter de la prise d'effet de la garantie, sauf en cas de perte de clé ou d'enfermement d'une personne dans votre habitation.



Petits travaux et services

- Vous avez un fusible ou un interrupteur à remplacer ?
- Vous avez un joint à remplacer ou un robinet à placer ?
- Vous avez une bibliothèque ou un rideau à placer ?
- Vous cherchez un tapissier ? Un peintre ?
- Vous cherchez un gardien pour votre animal de compagnie ?
- Vous désirez faire surveiller votre domicile pendant vos vacances ? ...

Pour les petits travaux et services à votre domicile, nous mettons à votre disposition notre réseau de corps de métier fiable et de qualité, certifié par Europ Assistance. Nous nous chargeons de trouver un prestataire disponible selon votre convenance. Il prend alors contact avec vous et fixe un devis. Le montant des prestations se règle directement entre vous et lui au tarif que vous aurez convenu ensemble.



Informations et services au quotidien

- Notre équipe se tient à votre disposition pour vous informer sur les démarches administratives et juridiques liées à votre habitation (sinistre, déménagement, achat,...).
- Vous souhaitez faire une expertise biogéologique ou écologique de votre habitation ? Nous pouvons vous mettre en relation avec un professionnel.

Souscrire ? Rendez-vous sur www.europ-assistance.be/produits ou chez votre intermédiaire en assurance.

Cette fiche produit reprend les principales prestations et n'est pas contractuelle. Pour le détail des prestations , référez-vous aux conditions générales de ce contrat.